

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CASE DES LUCIOLES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8è
TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMACIE BIEN ETRE LOT
201 ILOT 01, Lot 201, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CASE DES LUCIOLES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
CABINET D'INGENIERIE CULTURELLE, D'EDITION
ET DE CREATION DE CONTENU

Et pour la réalisation de l'objet social :
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8è
TRANCHE NON LOIN DE LA PHARMACIE BIEN ETRE LOT
201 ILOT 01, Lot 201, Ilot 01

Dirigeant(s) M YAO RICHMOND PLACIDE KONAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06504 du 09/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43084/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

